

# Glossaire des termes et abréviations clés liés à la gouvernance

Campfire	Plateforme numérique multilingue communautaire et d'apprentissage de l'AMGE
Association caritative	Une association caritative est une organisation à but non lucratif qui existe pour soutenir une cause ou un groupe de personnes spécifique. Ces organisations doivent répondre à des critères précis, comme avoir un objectif caritatif pour être considérées comme un organisme de bienfaisance.
Organisation caritative constituée en société (Charitable Incorporated Organisation CIO)	Il s'agit d'un type de structure organisationnelle caritative (à but non lucratif) au Royaume-Uni. L'AMGE est officiellement devenue CIO le 18 novembre 2014.
Charity Commission	La Charity Commission réglemente les organisations caritatives en Angleterre et au Pays de Galles, en s'assurant qu'elles sont responsables, bien gérées et respectent la loi. L'AMGE étant une organisation caritative enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles, elle est également réglementée par la Commission.
Boussole 2032	La vision du Mouvement sur 12 ans de 2021 à 2032
<a href="#">Statuts et Règlement additionnel</a>	Le document constitutif de l'AMGE.
Administratrice élue	Les Administratrices élues sont des membres du Conseil mondial qui sont élues lors d'une Conférence mondiale par les Organisations membres titulaires. Il y a douze Administratrices élues qui, avec les cinq Présidentes de Région, constituent les dix-sept membres du Conseil mondial.
Équipe mondiale	L'Équipe mondiale de l'AMGE comprend tout le personnel et les bénévoles aux niveaux régional et mondial.
Gouvernance	La gouvernance est la manière dont les règles, les décisions et les mesures sont prises et gérées au sein d'une organisation. Cela garantit que les choses se déroulent sans problème, de manière équitable et responsable. Une bonne gouvernance nécessite des règles claires, la mise en place de comptes-rendus et la prise de décisions qui profitent à toutes les personnes concernées. Cela implique un groupe de personnes (administratrices) qui prennent des décisions importantes, supervisent les finances et veillent à ce que l'association travaille de façon éthique et efficace. Une bonne gouvernance caritative implique la transparence, la responsabilité et la garantie que l'organisme caritatif profite aux personnes ou à la cause pour laquelle il a été créé.

Équipe de Révision de la gouvernance (2025-2026)	Le projet de révision de la gouvernance 2025-2026 est dirigé, au nom du Conseil mondial, par une Équipe de Révision de la gouvernance composée de membres du Conseil mondial, de membres du Comité de gouvernance et du personnel de l'AMGE.
Équipe d'Élaboration du cadre de gouvernance (2019-2020)	En 2019, l'AMGE a formé une Équipe d'Élaboration du cadre de gouvernance, composée de membres du Comité de gouvernance, de bénévoles expérimentées et de personnel. Cette équipe a été chargée d'évaluer les structures de gouvernance nécessaires pour une AMGE moderne, efficace et durable. Leur travail, ainsi que la contribution de l'Équipe de recherche des Jeunes Femmes (Motion 32) (2019-2021), ont conduit à plusieurs propositions pour la 37e Conférence mondiale.
Groupe de travail sur la gouvernance (2011-2014)	Le Groupe de travail sur la gouvernance a été établi entre les 34e (2011) et 35e (2014) Conférences mondiales afin d'examiner la gouvernance de l'AMGE et de présenter des recommandations d'amélioration. Le présent révision de la gouvernance s'appuie sur les fondements posés par le groupe de travail.
Participation significative des jeunes	La participation des jeunes consiste à permettre aux jeunes de prendre des décisions sur des questions qui affectent leur vie et leurs communautés. Une participation significative des jeunes signifie que les jeunes sont considérés comme les expertes de leur propre vie, sont informés, autonomes, en sécurité et valorisés lorsqu'ils participent.
Membre	Lorsque c'est écrit avec un « M » majuscule, cela fait référence à une Organisation membre qui est soit Membre associé, soit Membre titulaire de l'AMGE.
membre	Lorsque c'est écrit sans majuscule, cela fait référence à un individu (généralement une fille ou une femme âgée de 18 ans et plus) qui est membre d'une organisation nationale.
OM	Organisation membre de l'AMGE. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, accueillant notamment l'AMGE uniquement, des Organisations nationales Scoutes et Guides (ONSG) et des Fédérations.
Motion	Une proposition qui a été adoptée lors d'une Conférence mondiale/Assemblée générale ou Conférence régionale de l'AMGE.
Motion 32	<p>Dans le contexte de ce document, la Motion 32 fait référence à une Motion qui a été approuvée par les Organisations membres lors de la 36ème Conférence mondiale en 2017. Le texte de la Motion est le suivant:</p> <p><i>« La Conférence mondiale charge le Conseil mondial de mener une étude :</i></p> <p><i>a) examinant les raisons pour lesquelles davantage de jeunes femmes ne se présentent pas à des postes de gouvernance en consultation avec les Organisations membres et leurs jeunes femmes, et ;</i></p> <p><i>b) élaborant un ensemble de mesures concrètes qui augmenteront considérablement le nombre de jeunes femmes se présentant à des postes de gouvernance,</i></p> <p><i>Les résultats de l'enquête seront présentés lors des conférences régionales afin de donner l'opportunité aux OM de participer activement à la discussion et de faire avancer les recommandations clés à la 37e Conférence mondiale ».</i></p>

	<p>De cette motion est né le projet Motion 32, également connu sous le nom de Projet de recherche sur le rôle des jeunes femmes dans la gouvernance, qui a abouti à un certain nombre de recommandations.</p>
Motion 7	<p>Dans le contexte de ce document, la Motion 7 fait référence à une Motion qui a été approuvée par les Organisations membres lors de la 38ème Conférence mondiale en 2023. Le texte de la Motion est le suivant :</p> <p>« La Conférence mondiale charge le Conseil mondial de mener une enquête et de publier un rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o réévaluant la structure de gouvernance du Conseil mondial, y compris, mais sans s'y limiter : la durée des mandats, les processus d'élection, les processus de recrutement et de nomination ;</li> <li>o examinant l'impact potentiel que les changements de gouvernance pourraient avoir sur une participation croissante des jeunes femmes dans lesdites structures de gouvernance.</li> </ul> <p>et</p> <p>o publiant les résultats d'une telle étude au moins neuf mois avant la 39e Conférence mondiale de l'AMGE, pour permettre aux Organisations membres de rédiger d'éventuelles motions ».</p>
Motion 24	<p>Dans le contexte de ce document, la Motion 24 fait référence à une Motion qui a été approuvée par les Organisations membres lors de la 37ème Conférence mondiale en 2021. Le texte de la Motion est le suivant :</p> <p>« La Conférence mondiale demande au Conseil mondial de créer un Groupe de travail chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les obstacles freinant la participation en personne des Organisations membres de l'AMGE aux Conférences mondiales. Le groupe de travail souhaitera peut-être dresser une liste de critères qu'il juge pertinents à retenir pour étude. Cette liste devrait inclure au moins les obstacles financiers, ainsi que d'autres obstacles connus ou inconnus à ce stade : politique, ressources bénévoles limitées, etc. ;</li> <li>o Les difficultés pour les OM de participer à des formats de réunion (numériques, hybrides) autres que la participation en personne de tous les membres de leur délégation à une conférence mondiale en présentiel ;</li> <li>o Les obstacles à l'organisation de conférences mondiales dans des formats autres que les réunions en personne de tous les membres des délégations ;</li> <li>o Les avantages des différents formats de conférence pour les Organisations membres, l'AMGE et le mouvement mondial des Guides et des Éclaireuses ;</li> </ul> </li> <li>• Renforcer nos connaissances et notre expérience liées aux OM, des Comités régionaux de l'AMGE, du Conseil mondial et de toute personne extérieure à l'AMGE qu'il est jugé utile d'interroger.</li> <li>• Développer des propositions concrètes pour surmonter les obstacles à la participation des OM aux Conférences mondiales.</li> <li>• Faire rapport sur les résultats de l'étude et les propositions visant à garantir la participation effective des OM aux Conférences mondiales dans un rapport d'étude soumis aux Organisations membres de l'AMGE au moins quatre mois avant la Conférence mondiale suivante».</li> </ul>

Présidente de Région	Préside le Comité régional et siège au Conseil mondial en tant que administratrice (d'office).
Comité régional	Chacune des cinq Régions de l'AMGE possède un Comité régional composé de six personnes, élues par les Organisations membres de la Région lors de la Conférence régionale. Les Comités régionaux servent de pont entre le Mouvement mondial et les Organisations membres nationales, en rapprochant l'AMGE et ses opportunités de ces dernières. Ils développent et mettent en œuvre des Plans d'action régionaux qui soutiennent la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de l'AMGE au niveau régional, mettent en œuvre les décisions prises lors des Conférences régionales et fournissent des informations régionales au Conseil mondial pour l'aider à prendre des décisions.
ReCo	Conférence régionale, conférence triennale des Organisations membres d'une Région de l'AMGE. La Conférence régionale a généralement lieu l'année précédant une Conférence mondiale.
Administratrice	Une administratrice est une personne chargée de superviser et de gérer un organisme de bienfaisance, une association ou une fiducie. Les administratrices veillent à ce que l'association remplisse sa mission, se conforme aux exigences légales et utilise correctement ses fonds.
AMGE	Association mondiale des Guides et des Éclaireuses
CM	Conseil mondial, les administratrices de l'AMGE.
WoCo	Conférence mondiale, la réunion triennale des Organisations membres de l'AMGE.
JF	Jeunes femmes. Au sein de l'AMGE, cela fait généralement référence aux jeunes femmes du Mouvement âgées de moins de 30 ans.